

Société (suite et fin):
**La petite était
abonnée aux
moyennes
sexuellement
transmissibles (MST)** P 5

Union Africaine
Mme Zuma
remporte le
bras de fer du
siècle avec
Jean Ping P 7

L'enquête sur l'agression au
domicile de Jean-Pierre
pourrait prendre plus de
temps que prévu
**Des zones d'ombres
subsistent** P 4



LE

LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 081 mercredi 18 juillet 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

L'oiseau rare

Les chasseurs d'oiseaux rares sont lâchés dans la nature car depuis quelques jours, le poste de Premier ministre est vacant au Togo.

Etrange métier que ce métier de Premier ministre ! On ne l'enseigne dans aucune école. Ceux qui sont passés par-là, disent qu'il n'y a pas de métier plus difficile. Mais les récits des insomnies qu'il procure n'ont jamais suffi à décourager les impétrants. Et à ce qu'il paraît, personne ne le quitte vraiment le cœur en joie.

La chasse à l'oiseau rare ouvre cependant une courte saison de félicité au sein de la classe politique. Chacun peut espérer...et l'illusion d'être un possible Premier ministrable peut suffire à faire le bonheur en attendant...

Même si certains crient haut et fort qu'ils n'en veulent pas, il est évident qu'on pourrait compter sur les doigts d'une main, ceux qui n'y pensent jamais.

D'ailleurs les plus courageux passent beaucoup de temps à lisser leur plumage pour ressembler à l'oiseau rare.

Mais qui est vraiment l'oiseau rare ? Grande question mais vaine question, car si ça se trouve, le Dompteur l'a déjà mis en cage et n'attend que le lever du jour pour le lancer vers son destin, au cœur de la forêt togolaise. ■

La Rédaction



Qui sera le prochain Premier Ministre ?

**Les raisons qui pourraient
guider le choix du successeur
de Houngbo** P 3

Evala 2012
La ville de Kara
s'apprête pour
l'afflut de
visiteurs P 5

Litige foncier à Eda Oba



**Après la sortie
médiatique des
deux parties le
flou persiste** P 2

Civisme

De la nécessité du respect des libertés d'autrui

P 2

Litige foncier à Eda Oba Après la sortie médiatique des deux parties le flou persiste

L'affaire défraie la chronique depuis bientôt deux semaines l'immeuble EDA OBA qui coiffe tous les autres sur le boulevard EYADEMA serait construit sur un terrain appartenant à feu lieutenant AMOUZOU Koffi. En tout cas c'est ce qu'a laissé entendre ses héritiers qui se sont illustrés de la manière la plus spectaculaire en investissant les locaux de l'hôtel cassant tout sur leur passage. Les dégâts après leur passage ont été présentés à la presse. même si le nommé Amouzou Kossi se présentant comme un capitaine de l'armée américaine auteur de cette expédition à l'hôtel EDA OBA, ne reconnaît pas les faits, on lui impute en tout cas les cas de vol casse et agression survenus au sein de l'hôtel ce 2 juillet 2012. Mais l'affaire ne saurait se résumer à cet incident. Elle est plus profonde et très ambiguë. La sortie médiatique des deux parties à savoir Hilaire Locoh DONOU propriétaire de l'immeuble EDA OBA d'une part et les héritiers AMOUZOU d'autre part, n'ont pas permis aux uns et autres d'être situés sur cette affaire aux contours très flous. Mais certaines vérités ont tout de même jailli depuis lors, et on sait que tout le complexe hôtelier EDA OBA est construit sur 11

lots et sur les 11 lots un seul est objet de litige notamment celui appartenant à feu lieutenant AMOUZOU Kossi. On sait aussi que l'immeuble à deux niveaux appartenant à feu lieutenant AMOUZOU Kossi a été bel et bien vendu à 15 millions de francs cfa depuis septembre 1998 et que presque tous les héritiers AMOUZOU ont perçu des mains de Me GABA DOS REIS huissier de justice des sommes représentant la quote part échu à chacun d'eux à l'issue de la vente de l'immeuble. Il est aussi vrai que l'authenticité de certains documents brandis par le conseil de M. Hilaire LOCOH DONOU est contestée. Doit on alors conclure à des manœuvres de chantage de la part des héritiers AMOUZOU dans l'intention de se voir verser encore quelques millions supplémentaire, le terrain ayant pris de la valeur aujourd'hui ? Loin de la car l'autre vérité c'est que M. Locoh Donou contrairement à ce qu'il tente de faire croire, convoitait cet espace objet de litiges des non dits subsistent encore. La preuve le bon sens aurait voulu qu'il cesse les travaux comme cela lui a été signifié par une décision de justice. Lui-même reconnaît être au courant des mésententes et bagarres qui régnaient entre les frères héritiers, pourquoi alors accepter conclure la vente de



l'immeuble ? une autre question est de savoir comment l'administrateur des biens de feu AMOUZOU Koffi, l'huissier de justice GABA DOS REIS a-t-elle réussi à convaincre les héritiers de vendre l'immeuble en réalité un bien familial ? Le montant de la vente est-il le vrai ? la corruption n'est elle pas passée par là pour diviser les héritiers AMOUZOU ? autant de questions qui peut-être retiendront l'attention des juges le 7 août prochain devant le tribunal de Première classe de Lomé pour une audience dans le cadre de cette affaire, un véritable feuilleton qui est loin de livrer son dernier épisode. Nous y reviendrons. ■

Fab

Civisme De la nécessité du respect des libertés d'autrui

Les troubles du voisinage ont été à l'origine de bon nombre de conflits sociaux. Plusieurs mêmes sont pendants devant la justice. Cependant personne n'a songé à hypothéquer le problème à la base. Rappelons que la loi concède des troubles normaux de voisinage comme les fumées, le bruit des enfants qui pleurent, des troubles inhabituels,...mais il est fort de constater que les voisins n'en font que trop : la musique assourdissante et tardive, des bruits excessifs et sans raison apparente, l'abus de droit de propriété, le jet des ordures et autres formes de déchets sur des parcelles d'autrui,..., tous ces comportements intentionnels ou non constituent les troubles anormaux de voisinage qui ne font que détériorer les relations humaines. Conséquences, des querelles et bagarres inimaginables, une sorte de concurrence dans la négativité et le cynisme.... Pour palier à ces faits, il suffit juste d'avoir le sens de la fonction sociale de tous nos droits, le respect d'autrui, l'attachement au civisme et à l'éthique, piliers de l'harmonie dans toute société. Respecter les habitudes de son voisin, faire moins de bruit, avoir une attitude conciliante et compréhensive,..., tel devrait être dès à présent notre comportement dans nos milieux respectifs si nous voulons endiguer les troubles anormaux du voisinage et être de bons citoyens. ■

Démocrate K.

Micro à l'Envers

Les confrères
se prononcent
sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «L'opposition doit-elle accepter entrer dans le prochain gouvernement?»

Anderson AKUE, journaliste Letogoonline.com



Selon la norme, le Chef de l'Etat est la première personne qui définit son programme de gouvernement et qui est exécuté par le Premier Ministre. Dans ce registre l'opposition n'a rien à y faire. Cependant, dans une situation exceptionnelle telle qu'elle se présente aujourd'hui où Faure Gnassingbé tend la main à l'opposition pour former un gouvernement de mission, je pense qu'il va falloir poser des préalables entre le Chef de l'Etat et l'opposition. Ces préalables devront constituer la feuille de route de ce nouveau

gouvernement. Si tel n'est pas le cas, ce serait inutile à l'opposition d'accepter la main tendue puisqu'au soir des élections législatives, l'on criera sous tous les cieux que tout le processus s'est déroulé en collaboration avec l'opposition. Néanmoins, je pense que la politique de la chaise vide ou du boycott est le dernier recours en cas de non consensus. Donc, il faudrait discuter pour penser à une alternance en 2015 car les échéances prochaines sont d'une importance capitale pour l'avènement du changement, le vrai. ■

Keyewa Charles, Journaliste Free lance



Les manifestations de ces derniers jours ont montré à tous que l'opposition togolaise n'a toujours pas été satisfaite sur beaucoup de choses et en particulier de la formation du gouvernement dont elle a eu à demander la démission de certains Ministre à plusieurs reprises. Toute fois que peut faire l'opposition en trois mois sachant que les échéances législatives sont en novembre prochain

et qu'une fois les élections passées ce gouvernement sera encore dissout. Je pense que cette main tendue du chef de l'Etat arrive plus tôt que normalement et qu'elle devrait se faire après les élections législatives et là tout le peuple Togolais pourra juger. La main tendue du chef de l'Etat est un geste noble mais si elle venait après les élections législatives elle sera encore meilleure. ■

SAAD LE DUC, Chef Programme radio Kozah Fm Kara



Nous avons eu un sentiment de totale satisfaction lorsque nous avons appris la volonté du chef de l'Etat à avoir tous les fils et filles de notre cher Togo au sein d'un unique gouvernement. La main tendue du Président encore une fois à l'opposition pour la formation du gouvernement est une volonté manifeste de voir le Togo tourner définitivement les pages sombres de son histoire et donner une chance au pays d'avancer résolument vers le

développement. L'opposition doit tout faire pour saisir cette opportunité. Nous parlons de l'opposition togolaise dans sa globalité si elle aime vraiment son pays. Il est temps que tous les togolais se mettent ensemble pour bâtir le pays et le président Faure Gnassingbé en tant que premier responsable vient de le démontrer encore une fois en mettant au premier rang nos populations. ■

Qui sera le prochain Premier Ministre ? Les raisons qui pourraient guider le choix du successeur de Houngbo

La question revient sur toutes les lèvres : qui va succéder au Premier Ministre Gilbert HOUNGBO qui a remis sa démission depuis le 11 juillet dernier après près de 4 ans passés à la tête de la primature ? Le Chef de l'Etat est libre de choisir qui il veut c'est la constitution de la 4ème République en son article 66 qui lui donne cette prérogative. Il a aussi son mot à dire dans le choix des ministres puisque c'est lui qui les nomme sur proposition du Premier Ministre. Mais dans un souci d'associer à la gestion des affaires publiques l'ensemble des forces vives et des courants représentant toute la classe politique, le chef de l'Etat Faure GNASSINGBE a entrepris depuis samedi dernier des consultations avec les partis politiques pour le choix d'un Premier Ministre et la formation d'un gouvernement dans les prochains jours. Le suspense demeure encore et attendant la sortie de la fumée blanche, les supputations, les pronostics vont bon train. Que ce soit au niveau de la presse ou au sein de l'opinion, chacun y va de ses hypothèses sur le portrait voire l'identité du prochain chef de gouvernement.

Le Libéral dans ce numéro se prête également à cet exercice. Sans être dans le secret des dieux, et conformément aux pratiques habituelles dans ces genres de situations, certains éléments et indices peuvent guider les uns et les autres dans l'établissement du portrait robot du 9ème locataire de la primature.

Le critère géopolitique

Au Togo, la nomination des personnalités aux hautes fonctions de l'Etat tient compte de la géopolitique. Selon une loi non écrite et en pratique depuis 1990, Le chef de l'Etat étant originaire du nord du pays, le poste de Premier Ministre est occupé par une personnalité originaire de la région maritime ou des plateaux bref du sud du Togo. C'est ainsi que depuis la transition démocratique, le poste de Premier Ministre a été occupé par 4 personnalités originaires de la région des

Plateaux notamment Joseph Kokou KOFFIGO, Koffi SAMA, Komlan Mally, Gilbert HOUNGBO et 4 personnalités de la région Maritime à savoir Edem KODJO, Kwassi KLUTSE, Agbeyomé KODJO, et Yaovi AGBOYIOBO. si cette fameuse loi non écrite est toujours d'actualité les pronostiqueurs devraient alors chercher le futur locataire de la primature dans les régions des plateaux ou Maritime.

Un Premier Ministre issu de l'opposition

Selon un communiqué conjoint de la présidence de la République et de la Primature, la démission de Gilbert HOUNGBO loin d'être liée à des divergences au sommet de l'Etat comme l'a fait croire une partie de la presse, répond plutôt à la nouvelle politique du chef caractérisée par un souci d'ouverture et de cohésion nationale. Dans cette logique, on devrait alors s'attendre à un chef du gouvernement issu de l'opposition. Les invitations adressées aux différents partis de l'opposition pour des consultations en sont d'ailleurs des preuves.

Certaines formations politiques ont tout simplement décliné l'invitation il s'agit de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) qui fait partie du Collectif « Sauvons le Togo » à l'origine de plusieurs manifs de rue ces derniers temps. Bien d'autres partis politiques et organisations de la société civile membres du CST boudent le futur gouvernement beaucoup par solidarité. Il n'est pas alors exclu que des individualités au sein du CST se manifestent et soient favorables à une éventuelle entrée au gouvernement indépendamment de leur formation.

Le Comité d'Action pour le Renouveau CAR de Me APEVON a rencontré le chef de l'Etat pour afficher son ordre de priorité : dialogue d'abord, gouvernement ensuite. La prudence du CAR s'explique sans doute par l'imminence des législatives. En effet, le parti de Me Agboyibo a toujours prétendu que sa débâcle aux



Lex PM Houngbo

législatives de 2007 était due à sa participation au gouvernement. Au lendemain de la signature de l'Accord Politique Global Me Agboyibo avait occupé les fonctions de chef de gouvernement avec une mission précise, celle d'organiser les élections législatives à l'issue desquelles le parti des déshérités n'a gagné que 4 sièges. L'UFC Son adversaire de l'opposition de l'époque avait joué sur cette entrée au gouvernement pour lui arracher des sièges dans les fiefs de l'opposition a-t-on laissé entendre au CAR. La leçon tirée devait servir pour l'avenir on verra bien si le refus d'entrer dans un gouvernement permettra au CAR de retrouver 36 sièges comme en 1994 ?

Du côté de la CDPA c'est plutôt le oui mais... on est partant mais avec des conditions qui apparemment sont déjà prises en compte puisque le souci d'un climat politique apaisé semble une réalité depuis le week end avec la libération des 53 jeunes arrêtés lors des manifestations des 12 et 13 juin passées organisées par le CST. On peut aussi se réjouir également du meeting du même collectif qui s'est tenu sans heurts dimanche dernier même si la présidence de la République a regretté au passage l'incident un jour avant survenu au domicile de Jean Pierre FABRE. Un rapport sur

cet événement doit être remis au plus tard aujourd'hui au chef de l'Etat. Voilà tout de même des éléments qui peuvent permettre à la CDPA du professeur Léopold GNINIVI d'envisager une entrée au gouvernement. Ce parti était au gouvernement depuis 2007 et ne l'a quitté qu'à la veille de la présidentielle de 2010. A défaut d'un responsable de l'UFC, du CAR, de l'ANC ou encore de l'OBUTS, un poste de Premier Ministre pourrait remettre en scelle le leader de la CDPA Léopold GNININVI un des chefs de file de l'opposition des années 90. L'homme s'est jusqu'alors contenté du simple poste de ministre.

La Convergence Patriotique Panafricaine CPP qui a choisi depuis 2002 de ne plus s'inscrire dans la logique du boycott a également foulé le tapis rouge du palais de la Marina et a dit oui au projet de gouvernement d'union nationale. Ayant déjà occupé la primature en 2005 dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale aux lendemains des élections, la participation de la CPP au futur gouvernement pourrait se limiter à l'occupation des postes ministériels.

Un Premier Ministre issu de la société civile

Au-delà des formations politiques, des personnalités de

la société civile peuvent être également consultées pour une éventuelle entrée au gouvernement. Ce ne sont pas des compétences qui manquent et cette piste pourrait être privilégiée au cas où les partis politiques dans leurs calculs ne voudraient pas faire partie d'un gouvernement qui visiblement aura une durée de vie très limitée et se consacrera rien qu'à l'organisation des législatives. Mais eu égard à la situation politique actuelle, une personnalité issue de la société civile ferait moins l'affaire qu'un homme politique.

La piste de la diaspora

Elle est importante et elle regorge également des compétences la diaspora togolaise. Le désormais ex PM HOUNGBO était d'ailleurs issu de la diaspora. Le bilan positif qu'on lui dresse aujourd'hui après son passage à la primature pourrait-il inspirer le chef de l'Etat à chercher son futur chef de gouvernement au delà de nos frontières ? L'hypothèse est envisageable mais elle a moins de chance dans la mesure où elle se heurte à l'argument selon lequel les togolais de la diaspora ont des limites en ce qui concerne la maîtrise des réalités politiques du pays. Ce reproche a été toujours fait aux chefs de gouvernement issus de la diaspora et cela semble être leur tendon d'Achille.

L'entourage du chef de l'Etat, pourquoi pas ?

A l'allure où vont les choses et conformément à la volonté du pouvoir en place, on est bien parti pour avoir un chef de gouvernement venant du camp d'en face c'est-à-dire de l'opposition. Mais à l'impossible, nul n'est tenu comme on le dit souvent et dans ce cas, il ne serait pas exclu que le futur chef du gouvernement provienne de l'entourage immédiat du chef de l'Etat. Bref la course au poste de chef de gouvernement est ouverte à tous et seul le chef de l'Etat à l'heure actuelle détient la clé de l'énigme. ■

P. Fabrice

L'enquête sur l'agression au domicile de Jean-Pierre pourrait prendre plus de temps que prévu Des zones d'ombres subsistent

En principe c'est ce soir au plus tard que le ministre de la sécurité et de la protection civile doit soumettre son rapport au Chef de l'Etat sur les incidents survenus le week-end au domicile de Jean-Pierre Fabre. Mais 48 heures suffisent-elles pour cette enquête qui ne s'annonce pas des plus faciles?

La question mérite d'être posée car les données de l'équation sont complexes; on est en face de deux versions contradictoires: celle de Jean-Pierre Fabre et ses partisans qui décrivent par le menu des scènes d'agression qui pourraient émouvoir les coeurs les plus endurcis. Jean-Pierre Fabre lui-même s'est prêté à l'exercice sur radio France Internationale par un récit haut en couleurs des voies de fait que les forces de sécurité auraient perpétrées à son domicile. Mais le problème est qu'en face de lui, il y a le commissaire central de la ville de Lomé qui présente une version radicalement différente des faits, avec la même sincérité et la même force de persuasion. Il reconnaît que les partisans de Fabre qui lançaient des pierres aux policiers sur le boulevard ont engagé une course-poursuite mais n'auraient pas

franchi le seuil du domicile de Jean-Pierre Fabre. Face à ces deux visions des mêmes faits, une seule question vient à l'esprit. Qui ment et qui dit la vérité?

C'est très difficile à dire et le ministre de la sécurité et de la protection civile qui a la charge de départager les parties prenantes à travers son rapport n'aura pas la tâche aisée; c'est la parole des uns contre celle des autres.

Le comble c'est que les images diffusées sur You tube et reprises et par certaines chaînes internationales racontent l'épisode avec des ellipses et des points de suspension qui ne peuvent que compliquer davantage la donne.

Sur les images, on voit en effet des policiers en casques autour du domicile de Jean-Pierre manifestement en train de replier. Mais l'un des policiers lance quelque chose à l'intérieur sans que l'on ne sache exactement ce que c'est. Puis les images qui suivent sont celle d'une fumée qui envahit certains compartiments de la maison sans que l'on ne sache exactement d'où elle vient. Et subitement on voit des gens qui gémissent et qui se versent de l'eau sur la tête; puis on aperçoit



également des visages tailladés, des pieds couverts de sang. Mais il n'y a aucune scène où l'on voit un policier en flagrant délit, assénant des coups de matraque ou de pied ou de poing. Où sont passées ces images? Pourquoi le caméraman n'a-t-il pas filmé ces pièces à conviction qui auraient clos définitivement le débat. Pourquoi aucune caméra ne montre pas un seul policier à l'intérieur du domicile de Jean-Pierre Fabre?

La fumée provient-elle des gaz lacrymogènes ou d'un fumigène

activé à dessein? Les blessures qui sont exhibées sur les images proviennent-elles du clash entre les partisans de Fabre et les forces de l'ordre ou ont-elles simplement été provoquées pour les besoins de la caméra?

Autant de questions qui laissent des zones d'ombre dans cette affaire dans laquelle il est difficile de démêler le vrai du faux. Ceci nous amène à penser que le délai de 48h imparti au ministre Latta est peut-être trop court pour démêler cet imbroglio. Le Président de la

République a toutefois eu raison de prôner la rapidité, car en la matière d'enquête chaque minute qui passe compte, car elle emporte avec elle des pièces à conviction, des indices précieux qui disparaissent définitivement.

Ceci nous ramène invariablement à notre question de départ: qui ment et qui la vérité dans cette affaire?

De deux choses l'une. Soit les faits décrits par Fabre et sa maisonnée sont avérés, auquel cas le commissaire central de la ville a menti à la terre entière via RFI. Ce serait grave pour un officier supérieur de police judiciaire. Et dans ce cas personne n'aimerait être à sa place. Soit Jean-Pierre et ses hommes ont fait des montages pour émouvoir la communauté internationale qui ne semble pas pour l'instant prêter une trop grande attention aux heurs et malheurs du CST et du FRAC.

Une chose est certaine. Si Jean-Pierre Fabre a fait des montages il peut faire à tout jamais le deuil de sa crédibilité. Mais on pourra toujours se consoler à l'idée que nous avons perdu un homme politique mais qu'un grand cinéaste nous est né. Affaire à suivre. ■

La Rédaction

Zemidjan juste le temps des vacances

C'est la période des grandes vacances, une période propice aux jeunes gens scolarisés d'aller à la découverte d'autres réalités que leurs livres et cahiers. Certains jeunes le plus souvent des familles nanties profitent de cette période pour participer à des colonies de vacances au Togo où hors du pays. Ces colonies de vacances apportent énormément dans la vie de ces jeunes. Malheureusement, elles sont très onéreuses pour le togolais moyen. Le phénomène de la vie chère a changé les habitudes de certaines familles. Bon nombre de familles avaient coutume d'amener leurs progénitures faire une meilleure connaissance de leur village d'origine. Mais entre temps avec la hausse du carburant, il faut réfléchir par deux fois pour effectuer un voyage, surtout pour ceux qui habitent dans des lointains bleds.

Dès le début des vacances scolaires, la chasse aux jobs de vacances commence. Mine de rien c'est un parcours du combattant. Autre fois, certaines sociétés de la place offraient des stages

rémunérés aux jeunes scolaires pour leur permettre de passer des vacances utiles et de préparer la rentrée prochaine. Cette époque est bien révolue. Les jeunes gens ne se laissent pas pourtant abattre par tout ceci. Ils initient eux-mêmes de petits boulots qui leur permettent de ne pas tomber dans les dérives de l'oisiveté et surtout de gagner de l'argent et de mettre un peu de côté pour préparer leur rentrée scolaire.

Pour certains jeunes gens le métier de taxi-moto ou zemidjan reste l'activité incontournable des vacances. Malheureusement ces nouveaux venus dans la corporation des taxis-motos ne maîtrisent pas souvent les fondamentaux du bon zemidjan. Bon nombre de ces jeunes néophytes n'ont aucune notion du code de la route et l'appât du gain dans un temps record les amène à prendre des risques considérables. Ils travaillent sans arrêt du matin jusqu'au soir et même les nuits, ceci fait qu'ils s'exposent en permanence aux accidents routiers et constituent aussi un danger pour les autres usagers de la route. Le cas de



Komlan que nous avons rencontré dans les parages de Kégué est encore plus complexe. Il vient de Tsévié et loge actuellement chez son grand frère dans la banlieue nord de Lomé précisément à Agoé-Assiyé pour ces vacances. Son grand frère est maître tailleur de son état. Pour lui permettre de bien préparer sa rentrée prochaine, celui-ci lui a permis d'utiliser sa moto de temps en temps pour faire du zemidjan. Rappelons que Komlan vient obtenir brillamment son BEPC. Le bât qui blesse c'est que le jeune Komlan ne maîtrise pas très bien l'engin de son frère et il ne connaît pas bien la

ville de Lomé. Ce qui fait qu'il n'arrive pas à bien évaluer les distances entre les quartiers pour fixer le tarif à ses clients potentiels et la plupart du temps. Dès fois arrivés à destination, ses clients et lui n'arrivent pas à accorder leurs violons ceci tourne la plupart du temps au vinaigre. Comme on le voit bien, faire des jobs de vacances pour mieux préparer la prochaine rentrée des classes, est une initiative noble à encourager. Mais en ce qui concerne certains boulots comme celui de taxi-moto, les jeunes doivent faire preuve de maîtrise et de modération sur les routes. Déjà les taxi-motos selon plusieurs études sont indexées comme étant responsables d'une grande partie des accidents sur les routes togolaises. Pour cela les jeunes qui veulent utiliser ce créneau pour se faire un peu de sou doivent pour le lap de temps qu'ils veulent faire ce job être exemplaires ceci leur permettra de retourner après à l'école sans bobo et avec un peu d'argent de côté. ■

Wilfried Ted

Société (suite et fin): La petite était abonnée aux moyennes sexuellement transmissibles (MST)

Avec toutes nos excuses pour n'avoir pas pu publier la suite de cette histoire dans le précédent numéro comme promis dans le LIBERAL 79

RECAPITULATIF

C'est la fin d'année, l'heure du bilan pour les élèves qui ont connu une année particulièrement mouvementée. A l'heure du bilan, certains élèves sont tranquilles pour des vacances bien méritées alors que d'autres plus affectés ne sont pas totalement dans l'ambiance libertine des vacances à Lomé. Si plusieurs parents dont les enfants n'ont pas apporté le bon résultat à la fin de l'année, sont déçus et accusent parfois le système scolaire d'être trop sélectif, il y a une famille qui se surprend du passage en année supérieure de sa fille Arlette qui à 21 ans passait pour la seconde fois son examen de baccalauréat première partie (BAC I). Toute l'année, elle avait été comme en grève. Deux jours ouvrables sur cinq, elle était pratiquement à la maison. Selon ses parents qui ne la maîtrisaient finalement plus, elle s'enfermait pour préparer son examen après ses activités commerciales qu'elle a lancées déjà en début d'année. Arlette n'était pas particulièrement intelligente et son parcours jusqu'en classe de première, elle le devait selon les mauvaises langues aux Moyennes Sexuellement Transmissibles (MST). C'est depuis la classe de 4e qu'elle découvre la facilité d'obtention des notes sans effort. Une des sœurs de sa camarade de banc leur avait filé le tuyau : plaire aux professeurs et en profiter pour se faciliter la vie. Selon leur formatrice, il suffisait tout simplement de donner au professeur l'impression que l'on s'intéressait à son cours et de le pousser aux rencontres en dehors des cours qui débouchent

forcément sur des relations plus intimes. A 17 ans Arlette s'est tapé ses premiers profs et ses premières moyennes sexuellement transmissibles. Au BEPC, cet examen qui se corrigeait en principe dans l'anonymat ce qui devait donc rendre les faveurs matériellement impossibles, Arlette était encore là, le sexe en avant avec une innocence qui déroutait et qui influençait efficacement. Plusieurs professeurs de son premier collège s'étaient servis les uns après les autres avant qu'ils ne découvrent la spécialité de cette petite. En 2010 Arlette était en seconde, une classe moins périlleuse. Un an plus tard le BAC I lui joue un mauvais tour sans qu'elle e sache trop comment et pourquoi sa recette n'a pas pris. L'Université avant 22 ans, c'était foutu pour elle. Et cet échec qui la traumatisait l'amène à abandonner pratiquement les cours. Il est évident qu'elle n'était pas une surdouée, mais dans les prouesses des MST, elle excellait. Cette année, elle voulait éviter à tout prix de mauvaises surprises. Il fallait que son vieux prof, celui qui gérait en ce moment son dossier de réussite, lui dise concrètement comment il allait s'y prendre pour lui éviter l'humiliation de l'échec. Les assurances verbales du vieux ne suffisaient pas lors de cet autre examen dont la correction se fait une fois encore dans l'anonymat.

Le vieux était sous la double pression de l'amour et du désir de protéger à tout prix celle-là pour laquelle il avait aussi de sérieux projets malgré la différence d'âge qui les séparait. Une fois en visite à la maison, il avait rassuré la maman d'Arlette qui voulait le connaître et le remercier pour tout le soutien qu'il apportait à sa fille, aussi bien pour le démarrage de son commerce que pour

les succès à l'examen du Probatoire.

Depuis cette nouvelle promesse le vieux prof de Physiques chimie a dû déployer l'artillerie lourde en mettant en branle tout son réseau d'amis dans le corps professoral. Un soir, une semaine avant la tenue du BAC II, lors d'un dîner avec sa protégée et sa maîtresse Arlette, le vieux l'avait définitivement rassurée en ces termes « Je ne suis pas de ces professeurs que tu crois, je devais être inspecteur depuis longtemps si je le voulais. Tu ne sais pas avec qui tu es. Nous ne sommes pas nombreux dans ce pays. Je vais te faire réussir cette année et l'année prochaine encore si je veux. Tout ça dépendra de toi, si tu n'es pas ingrate et si tu es sérieuse je te garantis que ton avenir est déjà tout tracé. Même à l'Université je peux encore agir. Et pour te prouver ce que je dis, je veux que tu me donnes le nom et le numéro de table d'une de tes amies ou d'un parent qui passe l'examen ici à Lomé. Je vous fais passer tous les deux et comme ça tu croiras en moi. Je ne suis pas un simple professeur. J'ai une famille et toi-même que je supporte. Tu crois que c'est l'enseignement qui me paie tout ça, j'ai des relations haut placées et des affaires que tu ne soupçonnes pas. Tu apprendras à me connaître. » Arlette croyait mais elle ne voulait pas de l'humiliation de l'année dernière, elle était habituée depuis quelques années à vaincre sans se battre. Elle n'était pas la première et elle ne sera pas la dernière comme lui avait dit la grande sœur qui l'a initiée aux MST. Arlette avait inscrit sur la liste des favoris du vieux prof, un de ses cousins, Jacques, qui passait cet examen pour la troisième fois et qui se disait qu'il arrêterait si cette année si la chance ne lui souriait pas. Arlette ne savait comment expliquer à



son cousin qu'elle était en train de lui donner un coup de main pour qu'il bénéficie par extension des Moyennes Sexuellement Transmissibles. Avant son échec l'an dernier Jacques était de ceux là qui la soupçonnaient de ne pas étudier et de ne réussir que grâce à ses fesses et à la cupidité sexuelle des professeurs. Mais elle n'avait pas à être trop rancunière car de toute façon à part Jacques, elle n'avait aucun proche à proposer. Et puis, elle donnait juste le nom pour s'assurer que le vieux ferait effectivement le travail. Les jours se sont écoulés, jusqu'au jour J de l'examen. Arlette, tout comme l'année précédente a composé sans grande conviction. C'était une formalité et une présence obligatoire pour satisfaire les conditions de déroulement et de mise en route des MST. Le jour des résultats, c'est le cousin Jacques dans sa joie incommensurable qui est rentré annoncer à la maman d'Arlette que sa fille avait réussi. Le vieux avait assuré.....Rendez-vous l'année suivante, si Arlette ne fait pas preuve d'ingratitude envers le vieux prof qui avait montré avec les deux réussites de la famille d'Arlette que les MST restent un phénomène encore vivace malgré la volonté et les mesures destinées à les éradiquer. ■

Le Briscard

Evala 2012

La ville de Kara s'apprête pour l'afflux de visiteurs

A partir du samedi 21 Juillet prochain, la préfecture de la Kozah renoue avec les traditionnelles cérémonies d'initiations des jeunes. Evala pour les garçons et Akpéma pour les jeunes filles. Comme tous les ans, ces moments sont l'occasion de grandes retrouvailles du peuple kabyè et surtout favorables au tourisme domestique et international. Depuis une semaine, les membres de la diaspora kabyè ont déjà pris leurs vacances et se dirigent massivement vers leur région d'origine. Les foyers à Kara et dans les cantons



environnants sont plus peuplés que d'habitude. Les jeunes de la

localité ne sont pas autorisés de partir en vacances, ils attendent

de vivre ces moments de rassemblement et de fêtes. Le secteur hôtelier est le plus sollicité et pour preuve, depuis quelques jours, il est impossible de trouver des chambres. La plupart sont réservées pour être occupées à partir de cette semaine. Certaines sociétés commerciales ont déjà dépêché les équipes sur le terrain pour préparer les grandes campagnes promotionnelles d'envergure qu'elles entendent lancer pour profiter de la visibilité que représente la masse humaine qui sera présente dans la région pendant la période. Sur le plan

culturel, plusieurs événements sont prévus. Et après la Foire Artisanale du Togo qui a lancé le ton avec quelques jours d'avance, plusieurs organisations dont le Festival Evala en Pays Kabyè, le FEPAK qui ouvre les manifestations avec le concert géant de King Mensah le vendredi 20 Juillet prochain soit la veille du démarrage des Evala 2012. La ville de Kara est prête pour accueillir ses nombreux visiteurs qui viendront de divers horizons pour vivre cette saison très touristique. ■

A. KILI

Football/Transfert

Adébayor donne son accord de principe pour rester à Tottenham

Le mercato estival qui a démarré en juin dernier ne s'anime pas vraiment encore. Pas vraiment de transfert qui va révolutionner le monde du football à l'instar du transfert d'un certain Cristiano Ronaldo de Manchester United au Real de Madrid. Mais les quelques départs et arrivées enregistrés jusque-là se font au niveau des petits clubs du vieux continent. Là encore, c'est Paris Saint Germain qui retient les attentions avec les transferts à venir de Zlatan Ibrahimovic et de Tiago Silva. Au niveau des joueurs togolais, pas vraiment d'engouement. Le seul dont on parle encore est le cas Shéyi Adébayor qui demeure encore un joueur de Manchester City mais prêté à Tottenham. Depuis son transfert d'Arsenal en 2008 vers Manchester City, le togolais a connu des hauts et des bas. Joueur important de

Man City avant l'arrivée du coach Mancini avec un salaire important, Adébayor a eu toutes les peines du monde avec cet entraîneur. Depuis, il a été prêté d'abord au Real Madrid pendant six mois et à Tottenham pour une saison. Actuellement, le joueur est encore sous contrat avec Manchester City jusqu'en 2014. Mais le seul problème qui se pose est son intégration dans l'effectif type des champions en titre de la Premier League suite à ses problèmes particuliers avec Roberto Mancini. Pour ne plus avoir à souffrir en début de saison pour trouver un club dans lequel jouer, l'ancien capitaine des Eperviers du Togo vient de donner son accord de principe pour son transfert définitif des Sky blues vers les Spurs.

Adébayor a joué toute la saison passée pour le club londonien et a fait une bonne impression.

Tous les observateurs du football ont été unanimes à reconnaître que le Togolais est et reste un grand joueur au vu de ses performances avec Tottenham au cours de la saison écoulée. Adébayor qui a rejoint très tard les rangs de Tottenham après l'échec de son transfert vers le Real Madrid a été époustouflant. L'attaquant togolais a marqué en tout 17 buts en championnat. Des buts qui ont été pour beaucoup dans la quatrième place qu'a occupée Tottenham à la fin du championnat de première ligue anglaise. Il a joué avec d'autres joueurs et s'est parfaitement intégré dans le club. Il a décidé de poursuivre l'aventure avec le club vu qu'il y a un nouveau projet avec le coach André Villas Boas qui vient de prendre le club. Après son accord de principe, la balle est actuellement dans le camp des



E. Adébayor

deux clubs qui doivent s'entendre sur les contours du transfert du joueur. Espérons que dans les jours à venir ce transfert puisse être fait pour permettre à Adébayor d'évoluer normalement avec son nouveau club et de marquer assez de buts comme il l'avait fait avec Arsenal en 2007. ■

BRHOOM Kwamé

Vers la fin de la crise dans le Karaté au Togo

La FTK s'est dotée d'un nouveau Bureau Exécutif

La crise aura duré avec plusieurs rebondissements. Depuis quelques années la Fédération Togolaise de Karaté est plongée dans une crise sans précédent. Le conflit ouvert entre le Président Ramanou et les autres membres du bureau sortant a pendant longtemps paralysé le fonctionnement de la fédération et du coup, le développement du Karaté togolais. On se souvient que les divergences entre les membres du Bureau Ramanou ont porté la crise devant les tribunaux, ce qui a valu à la FTK une suspension de la part du Ministère des sports et des loisirs. Depuis, le bureau du Président Ramanou n'expédie que les affaires courantes jusqu'à la tenue du congrès du samedi dernier où un nouveau bureau exécutif a été élu avec un autre président.

C'est peut-être la fin de la crise qui a créé la division au niveau des Karatéka togolais pendant plus d'un an. L'élection du nouveau bureau qui a eu lieu le samedi dernier marque peut-être un nouveau départ pour le Karaté togolais. Au terme du vote qui s'est déroulé sans heurts, c'est Koffi Assénim qui a été élu pour succéder au président sortant Ramanou. C'est un bureau de douze (12) membres qui a pour objectif de



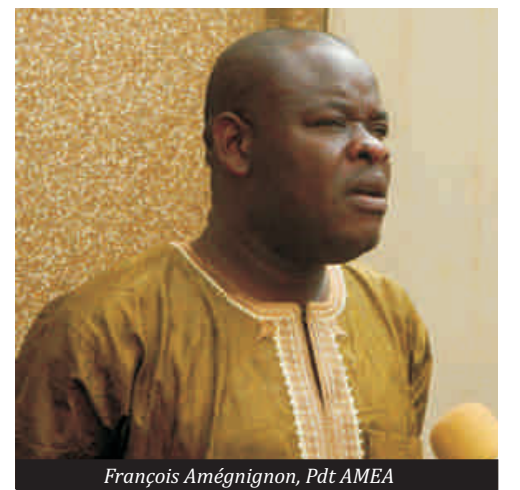
redresser le karaté togolais et de redorer son blason.

Cette élection est un dénouement heureux pour la longue crise qui a secoué la Fédération Togolaise de Karaté (FTK). Depuis sa suspension par le ministre des sports, cette fédération n'arrive plus à organiser des activités sportives à l'intention des clubs qui la composent. On se rappelle qu'à la suite du jugement devant les tribunaux les autorités ont jugé la démarche des membres de la FTK contraire à la charte olympique. Depuis l'adoption de la charte des sports, il est demandé à chaque fédération des objectifs à atteindre avec l'assistance financière de l'Etat aux Fédérations. Cette élection qui rétablit la légalité de la Fédération Togolaise de Karaté va permettre la reprise des activités sportives et doit normalement mettre fin à la suspension de cette fédération par le ministre des sports. ■

B. K.

Le réseau Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement officiellement lancé

L'Alliance des Médias pour l'eau et l'Assainissement est un réseau de journaliste qui existe depuis 2010. Mais le 12 juillet dernier les membres du réseau ont bien voulu lever un coin de voile sur leurs actions et activités en procédant au lancement officiel des activités en direct sur les ondes de Zéphyr. Plusieurs membres du réseau, des confrères et un représentant du Ministère de l'eau ont assisté à cette cérémonie. Présidé par François AMEGNIGNON journaliste spécialiste des questions environnementales, ce réseau comme sa dénomination l'indique se veut une alliance des médias avec une feuille de route bien précise, celle d'œuvrer au renforcement de capacité des journalistes dans le domaine de l'eau et surtout de l'assainissement. L'objectif à long terme est de faire un lobbying au niveau des différentes rédactions afin qu'une priorité soit accordée aux questions relatives à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement qui doivent l'accompagner. Le réseau se fixe d'autres objectifs à savoir, bâtir une synergie



François Amégnignon, Pdt AMEA

d'action entre non seulement les journalistes mais aussi entre ceux-ci et les organisations de la société civile favorables au secteur de l'eau et capables de faire un plaidoyer pour une prise en compte efficace des dossiers relatifs à l'eau.

L'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement est membre fondateur du réseau des journalistes « WASH » de l'Afrique de l'Ouest. Le réseau bénéficie également du soutien du Conseil pour la l'Approvisionnement en eau et l'Assainissement. ■

FP

Union Africaine Madame Zuma remporte le bras de fer du siècle avec Jean Ping

La chronique de l'élection du Président de la Commission de l'Union Africaine, véritable feuilleton à rebondissement qui nous a tenu en haleine pendant plus six mois a pris fin ce dimanche 15 juillet 2012 à Addis Abeba avec la victoire haut la main au quatrième tour de la candidate sud africaine Dlamini Zuma.

Il faut simplement faire observer que tout a basculé dans ce duel où finalement la plupart des observateurs se sont faits à l'idée que la fumée blanche ne pouvait pas sortir de ce 19ème sommet, évoquant déjà l'hypothèse d'un troisième larron, une autre candidature pour départager les deux protagonistes.

C'était mal connaître la diplomatie sud africaine qui a

usé de tous les moyens pour rattraper son retard.

Les leaders du continent ayant préféré le diable sorti de la boîte plutôt que celui qui est connu, la sud africaine est attendue pour insuffler une nouvelle dynamique à l'institution continentale au moment où les foyers de tension se multiplient çà et là.

Même s'il n'est pas possible de lire dans le futur, on ne peut s'empêcher de faire observer que sa mission s'annonce difficile, les mêmes causes reproduisant toujours les mêmes effets.

Difficile parce que l'institution est minée par une faiblesse institutionnelle déjà dénoncée lorsque l'UA fut portée sur les fonts baptismaux mais qui se

révèle au grand jour au fur et à mesure que les Présidents se succèdent à la tête de la Commission. La dyarchie instituée à la tête de l'UA reste une bombe à retardement pour son bon fonctionnement.

Comment le Président de la Commission peut-il avoir les coudées franches pour mener sa politique alors qu'il reste sous l'œil vigilant d'un Président en exercice? Le Malien Alpha Omar Konaré lui aussi doté d'un caractère fort trempé avait tenté, à l'usure de s'affranchir de cette tutelle pesante du Président en exercice. Tout n'est pas exclusivement question de tempérament pour réussir à ces hautes fonctions et ce que le président de la commission peut réussir dépend des espaces de liberté que peuvent lui



Mme Zuma au milieu

concéder les Chefs d'Etat.

Qu'en sera-t-il de la sud-africaine? Elle a peut-être l'avantage d'avoir le soutien de la première puissance africaine. Mais que vaut ce soutien si elle doit exercer ses fonctions en toute indépendance dans le respect du serment qu'elle a prêté lundi soir en assurant de ne servir que les intérêts du continent noir.

En tout état de cause, le fonctionnement de l'UA mérite d'être repensé pour permettre au Président de la Commission d'avoir d'avoir les coudées franches sinon il apparaîtra toujours comme le bouc émissaire des échecs de l'organisation dont la vraie cause reste cette carence institutionnelle. ■

Dieudonné E.

Master Popa, le soldat du Hip hop togolais Bientôt en « mission » en Europe

Les musiques togolaises depuis quelques années commencent à tutoyer les cimes d'autres pays et même d'autres continents. Ils sont de différentes catégories ces artistes togolais qui vont faire connaître leur musique au-delà des 56 600 kilomètres carrés que compte le Togo. Le dernier annoncé bientôt pour une tournée européenne est l'artiste du hip hop togolais, celui la même qui n'est plus à présenter Master Popa.

En effet, Master Popa va se lancer dans les tous prochains jours, en août et septembre prochains, à la conquête de l'Occident. Cette tournée tombe à point nommé car ce sont les vacances et le « Soldat du hip hop togolais » va profiter pour faire passer son message de paix. Message qu'il véhicule depuis quelques temps. Et pour cette fois, ce message aura la chance d'être délivrée à la Diaspora togolaise. Pour l'artiste sa mission continue et il est avec son « ordre de mission », nom de son dernier opus. « Cette tournée en Europe, c'est pour promouvoir ma musique, mon nom. C'est ma mission qui continue comme cela. C'est aussi une occasion de profiter et passer des messages de paix, d'unité au Togolais et Africains de la Diaspora », précise Master Popa.

Même si c'est la première tournée européenne de Master Popa, il a pu se forger au fil du temps une carrière. Après deux albums enregistrés avec son groupe Les Héritiers, il se lance dans sa carrière solo et sort en août 2005 son premier bébé sonore baptisé « Même corde ». Cette première sortie enregistre des featurings non des moindres: Toto Patrick, Delphin du groupe Les Héritiers et Faso Combat l'un des meilleurs groupes de Rap du Burkina Faso. Quatre ans après, le deuxième bébé



sonore voit le jour et nommé « Bazooka ». Le titre éponyme de l'album a été primé meilleur tube 2009 par vote populaire aux Togo Hip hop Awards. Restant égal à lui-même, Master Popa invite sur cet album Smockey, le rappeur Burkinabé. La troisième galette de l'artiste, « Ordre de mission », vient consacrer les dix ans de carrière de Master Popa, en octobre 2011. Il le célèbre à travers un méga concert live au Palais des Congrès de Lomé. Les collaborations se corsent encore plus : Ayigbé Edem le rappeur ghanéen, Papou, John Keder et Omar B.

Il faut rappeler qu'avec ce dernier album, « Ordre de mission », Master Popa reçoit le Prix du Meilleur album de l'année aux Togo Hip hop Awards 2011. Et selon les informations recueillies auprès de l'artiste et de son staff, Master Popa est le premier rappeur togolais à remplir le Palais de Congrès de Lomé. ■

Magloire A.

Campagne d'identification des cartes Sim Le sort réservé aux abonnés non identifiés

La campagne d'identification des kits de tous les abonnés de téléphonie au Togo, lancée par l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ART&P) n'a de toute évidence pas encore atteint son objectif puisque les trois fournisseurs de réseaux notamment Togocel, moov et Togo télécom n'ont pas pu enregistrer tous leurs abonnés dans la période du 1er janvier au 30 juin 2012 impartie. Principale cause, le manque de consistance dans la campagne médiatique qui a accompagné le processus. Beaucoup, surtout dans les zones rurales, n'ont jusqu'aux derniers moments pas eu écho de l'information. D'autres mêmes qui n'ont pas de carte d'identité, ni d'électeur se disent victimes de ce manque de teneur et de proximité dans la sensibilisation car notons bien que trois procédés permettent de s'identifier: il y a l'identification personnelle, le parrainage pour ceux qui ne disposent pas des pièces d'identités requises et l'achat d'une nouvelle carte Sim. La problématique qui se pose



actuellement est le sort réservé aux abonnés non identifiés car malgré le délai additionnel de deux semaines accordé par l'ART&P et qui vient d'expirer le 14 juillet passé, les abonnés continuent par s'agglutiner devant les agences pour s'identifier. On se souvient que l'ART&P, dans son communiqué de décembre 2011, avait signifié que tous les abonnés qui ne seront pas identifiés après le délai se verront leurs cartes Sim purement coupées. Un fait aussi à signaler est l'élaboration de kiosques parallèles par certaines personnes qui perçoivent des redevances allant jusqu'à 500 FCFA aux abonnés pressés ou retardataires. Toutefois, d'après nos enquêtes, aucun abonné ne s'est encore plaint d'une coupure de carte Sim. Les événements et décisions des prochains jours nous édifieront plus. ■

Démocrate K.



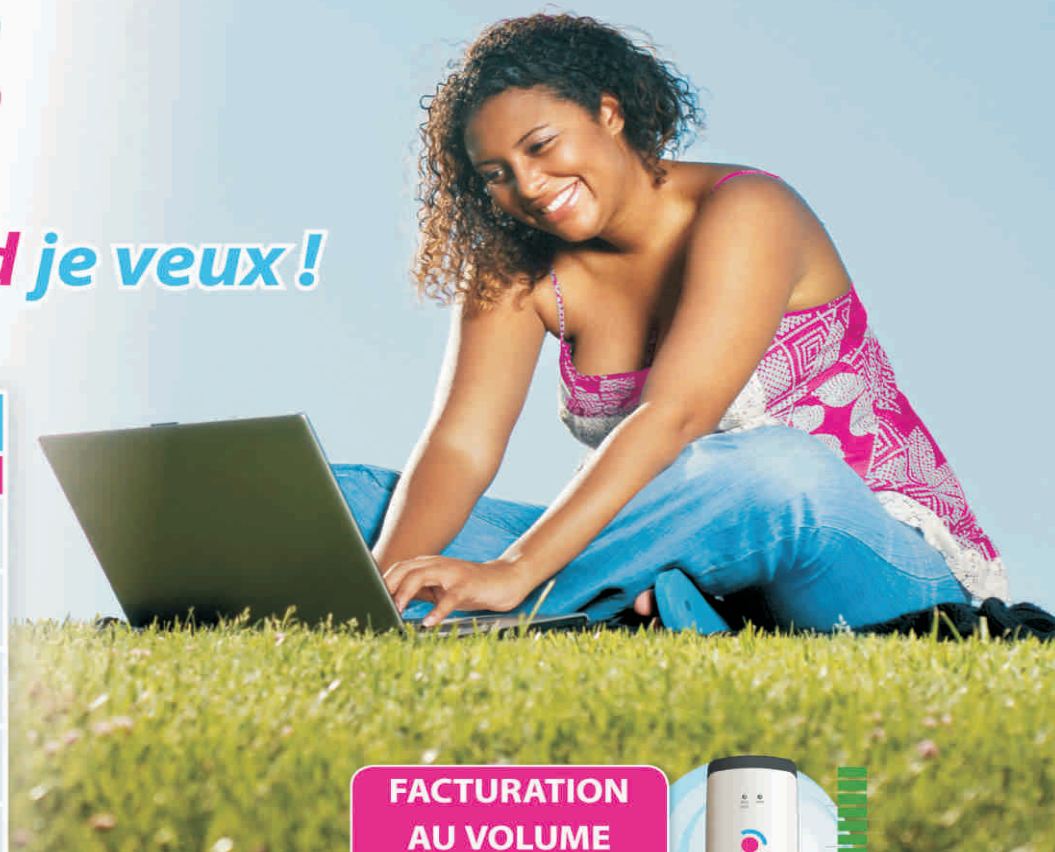
INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!



FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j

FACTURATION AU VOLUME
Pour des débits de connexion supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)



FACTURATION À LA DURÉE
Pour des débits de connexion jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00